



Actualités



Bulletin d'information syndicale

Le 20 janvier 1998
Volume 9, Numéro 4

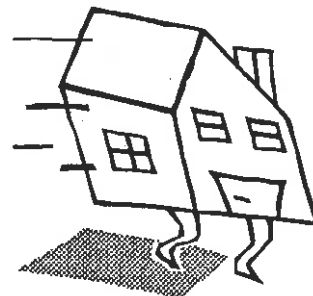
Nos habitudes

(Denise Longtin, présidente)

Un congé prolongé. Prolongé forcé. Certes, ç'eût été un très beau congé... D'ailleurs, plusieurs personnes ont fait leur valise, pas pour descendre dans le Sud celles-là, pour rendre visite à un parent, un ami. Certaines ont même fait deux trois voyages comme cela, d'autres ne sont pas encore revenues. Et comme on le sait, en voyage, on n'est pas dans ses affaires mais, il y a les voyages et il y a les voyages forcés, les planifiés et les précipités.

Il y a aussi les personnes qui n'ont pas pu partir ou celles qui n'ont pas voulu. Pas pu, parce que le parent ou l'ami a dû, à contrecœur, lui aussi partir ou la peur ou la honte d'un centre d'hébergement, pas voulu, parce que retenues par un feu de foyer, la solidarité et la chaleur des nôtres ou moins souvent j'espère, l'attachement démesuré pour nos "affaires"

Cependant, dans tous les cas, ce qui nous manque le plus cruellement, en plus du confort total, ce sont nos habitudes. Tous ces petits gestes posés à la même heure, au même endroit, de la même manière. Tous ces petits gestes répétés maintes et maintes fois nous enveloppent d'une buée chaude qui nous fait oublier



l'incroyable fragilité de la douceur de vivre. Toutes nos habitudes, aussi petites soient-elles nous procurent un sentiment de sécurité, de stabilité et nous font croire à la pérennité des choses. Quand nos habitudes sont trop bousculées, c'est le grand bouleversement. La tempête de verglas qui s'est abattue sur nous a mis un temps d'arrêt à nos habitudes. Alors, l'attente. Et lorsque tout rentre dans l'ordre, les choses refont ce qu'elles ont à faire: l'interrupteur diffuse la lumière, le calorifère procure la chaleur et enfin, enfin l'eau chaude recommence à couler. À en croire notre fébrilité, c'est comme si la guerre venait de prendre fin. Moment de grâce où notre esprit et notre corps sont pleinement disposés à profiter de cette douceur retrouvée.

Mais, en lieu et place... nos habitudes. La buée chaude recommence à nous envelopper. Combien de temps cela prendra-t-il pour nous cacher la vraie couleur des choses?

Je souhaite à chacune et chacun de vous un bon retour au travail et il

n'est jamais trop tard pour vous souhaiter une année "lumineuse" remplie de santé et d'amour. Un peu d'argent avec ça?

Il faut se rappeler que 1998 verra se concrétiser la fusion des commissions scolaires mais surtout, pour ce qui nous touche (dans tous les sens du terme), le démantèlement de la CECM. Cela nous fera certainement vivre des incertitudes et de l'insécurité mais il est réconfortant de savoir que tout ce processus s'effectuera dans le plus grand respect de nos droits. Avec le départ du secteur anglais et des écoles du regroupement 7 l'APPA verra partir de ses membres. Triste réalité.

Mais ne brûlons pas les étapes. À l'automne prochain, il y aura vote dans chacune des nouvelles commissions scolaires pour choisir de changer ou de garder son syndicat. L'APPA a bien l'intention de vous accompagner jusque là.

LE PERFECTIONNEMENT

(Josette De La Fontaine, vice-présidente)

en profitez-vous?

Je me suis souvent posé la question: Quel est le rôle principal d'une commission scolaire?

L'éducation, la formation, le perfectionnement.

Mais que fait la CECM pour son personnel en regard de la formation et du perfectionnement?

La CECM démontre un désintéressement et une incohérence injustifiés bien loin de sa vocation première qu'est l'éducation, la formation et le perfectionnement.

Après des coupures de postes, année après année, savez-vous qu'il ne reste qu'une seule personne responsable du perfectionnement du personnel de soutien administratif et technique, du personnel d'entretien et de métier, du personnel de cafétéria, du personnel professionnel et du personnel enseignant?

En plus des cinq comités paritaires de perfectionnement, les dernières coupures de poste ont généré un nouveau mandat pour cette personne responsable du perfectionnement, elle s'occupera aussi de la classification du personnel.

Le comité paritaire de formation et de perfectionnement du personnel de soutien administratif et technique vient de planifier son perfectionnement et adoptait en octobre dernier ses prévisions budgétaires:

La bureautique, l'organisation d'un colloque, la formation de groupe et sur mesure et des fonds pour la formation d'urgence; de bons vœux pieux.....

Le colloque du personnel administratif et technique est depuis 1995-96 organisé par l'APPA. La bureautique est organisée puisque technologie oblige. Pour le reste, les fonds sont disponibles mais pas la personne responsable, faute de temps.

Qu'en est-il de l'analyse des besoins en perfectionnement?

Quand aura lieu la prochaine rencontre du comité paritaire?

Quelle est la qualité des offres de perfectionnement?

Qu'advient-il des obligations de l'employeur pour le perfectionnement de son personnel?

Devrons-nous aller nous inscrire dans d'autres écoles ou commissions scolaires comme étudiants adultes, ou en formation professionnelle?

Et les patrons, directions d'école et de centre, nos dirigeants, qu'en pensent-ils?

Nombreux sont ceux qui ne peuvent se passer de leur secrétaire ne serait-ce qu'une journée.

D'autres font fi des besoins de leur personnel parce qu'il est devenu indispensable lorsqu'il y a du perfectionnement.

Déjà, à l'annonce d'un colloque pour le personnel de soutien administratif et technique, l'école devient en péril. Et les services administratifs sont à inventer des excuses parce que les enseignants n'organisent pas leur colloque.

Que se passe-t-il à la CECM?

Faut-il lui rappeler l'importance de la formation et du perfectionnement du personnel? C'est pourtant un investissement pour tout employeur.

ALORS, JE DIS BRAVO À LA CECM.

Je lui dis **bravo** pour son intérêt à avoir du personnel formé et qualifié.

Je lui dis **bravo** pour le respect qu'elle lui démontre, et **trois fois bravo** pour son sens des responsabilités, ses initiatives et sa bienveillance.

Malgré une convention collective, des fonds disponibles et des besoins connus, le manque d'intérêt de la Commission empêche son personnel de recevoir son dû.

C'est une tromperie à la vocation d'une commission scolaire.

C'est un prix citron que nous décernons à la plus grande commission scolaire du Québec.



"Il ne faut jamais considérer que c'est réglé. Si seulement on savait, dans le monde, la gravité de perdre une langue. perdre une langue, dans le monde, c'est perdre un moyen de refaire le monde."

- Gilles Vigneault

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Réf.: Nouvelles CSN, no 433

1. Beaucoup de mots que nous utilisons nous viennent du grec. Appariez les mots ci-dessous à chacun des cinq éléments grecs.
Petit - champignon - Qui hait - forme - Qui est unique

1. micr(o) - 2. mis(o) - 3. mon(o) - 4. morph(o) - 5. myc(o)

Réponses: 1. Petit (sous son microscope, elle s'adonnait à la micromanipulation de micro-organismes pendant que le micro-ordinateur enregistrait les données et que le four à micro-ondes réchauffait son dîner). 2. Qui hait. Tous les misanthropes sont misogynes, mais tous les misogynes ne sont pas nécessairement misanthropes.)

3. Qui est unique. (Monolingue, il monologuait depuis longtemps sur la monogamie; il finit sa vie dans son monoplacé, intoxiqué par le monoxyde de carbone). 4. Forme. (Après avoir mené une carrière passionnante en géomorphologie, il se métamorphosa, à l'âge de la retraite, en un être ennuyeux et amorphe). 5. Champignon. (Mieux vaut une cueillette d'agarics champêtres en compagnie d'un joyeux mycologue qu'une mycose carabinée causée par un vilain mycoplasme.)

2. Accordez les articles selon le genre:

a) On peut utiliser _____ astérisque comme appel de note, mais sans abus, en évitant les constellations.
b) Lors de la première neige, l'ambiance du bureau devient

_____ atmosphère de vacances.

c) Certains jours, la vie ressemble davantage à une peau de banane qu'à _____ pétale de rose.

Réponses: a) un; b) une; c) un.

3. Corrigez l'erreur:

Fort préoccupé par les activités sexuelles de ses ouailles, le pape Jean-Paul II a initié une véritable campagne anti-avortement et anti-contraception, qu'il a portée avec un zèle remarquable dans tous les pays surpeuplés de la terre.

Réponse: Il faudrait plutôt dire: le pape Jean-Paul II a entrepris une véritable campagne... On initie une personne, non un objet.

4. Quel est le pluriel des mots en caractères gras dans la phrase suivante?

Pendant les soirées d'autrefois, nous dégustions d'excellents **pot-au-feu** cuisinés par ma grand-mère et ma tante; puis mon oncle interprétait des **pot-pourri** dont nous tentions vainement d'entonner les thèmes avec lui. Échappant à notre surveillance, les jeunes en profitaient pour s'offrir de tendres **tête-à-tête**.

Réponses: Des pot-au-feu, des pots-pourris, des tête-à-tête.

À toutes les personnes salariées en service de garde

(par Erick Laperrière, trésorier)

COMBLEMENT D'UNE AFFECTATION DE PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ EN SERVICE DE GARDE

Après entente avec la CECM au mois de décembre, les affectations nouvellement créées ou définitivement vacantes de préposée ou préposé en service de garde après le 30 septembre seront dorénavant affichées dans tous les lieux de travail pour une période de cinq (5) jours ouvrables.

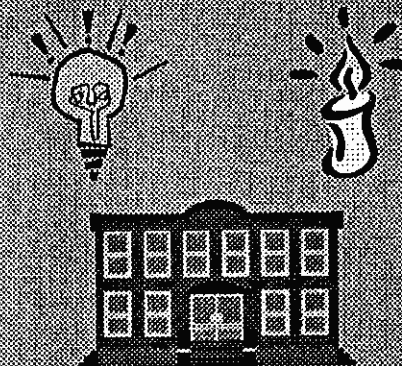
Toutes les personnes salariées préposées en service de garde pourront, si elles le désirent, postuler ces affichages selon la procédure établie qui vous sera communiquée par la CECM.

Après avoir postulé, si l'affectation vous est offerte, vous pourrez décider d'exercer votre droit de refus tel que prévu à la lettre d'entente.

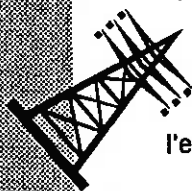
Les personnes salariées temporaires ou en mise à pied qui ne sont pas requises au travail lors d'un affichage seront contactées par la CECM selon leur durée d'emploi.

Cette procédure ne diminue en rien la lettre d'entente mais permet plutôt une plus grande transparence dans l'octroi d'une affectation tout en accélérant le processus.

FERMETURE DES ÉCOLES ET DES CENTRES ADMINISTRATIFS SUITE À LA TEMPÊTE DE VERGLAS



Messieurs Gilles Hébert et Pierre Boucher ont rencontré les présidences des syndicats lors du retour au travail le 15 janvier. Ils ont expliqué l'orientation de la CECM en regard de la gestion des ressources humaines suite à la tempête de verglas.



Respectueusement, la Commission se guide sur le principe d'équité pour l'ensemble de son personnel.

En voici les grandes lignes:

1- Mardi, 6 janvier 1998:

Tous les employés, quel que soit leur statut, qui devaient se présenter au travail le 6 janvier seront considérés en congé autorisé payé pour toute la journée même si vous vous êtes absentes le matin sous un autre motif. Par contre, les personnes absentes pour un autre motif lundi le 5 janvier (congé, maladie, accident de travail) sont présumées absentes pour le même motif le 6 janvier.

2- Fermeture complète du 7 au 14 janvier inclusivement:

Tous les employés réguliers ou sumuméraires qui devaient travailler durant cette période recevront la rémunération à laquelle ils auraient eu droit. Ceci s'applique aussi aux personnes salariées des services de garde et des services de dîner pour les heures prévues à leur horaire régulier de travail pour cette période.

Par contre les personnes absentes les 5 et 6 janvier pour un autre motif (congé, maladie, accident de travail) sont présumées absentes pour le même motif pour la période du 7 au 14 janvier à moins d'un retour au travail déjà prévu.

3- Employés ayant travaillé durant la période du 7 au 14 janvier:

Si un employé a été requis de se présenter au travail en dehors de l'horaire régulier normal, il sera rémunéré au taux du temps supplémentaire tel que prévu à sa convention collective.

Pour un employé ayant travaillé durant la fermeture à l'intérieur de son horaire régulier de travail, la Commission est à prévoir une forme de compensation pour ces personnes.

4- Entrée progressive:

Les personnes salariées qui n'ont pas pu se présenter au travail le 15 janvier et après (3 jours), pour un motif relié à la tempête de verglas peuvent être payées au code de force majeure. Au-delà des 3 jours, toutes les situations seront étudiées à la pièce.

Si vous avez des interrogations ou un problème quelconque, n'hésitez pas à nous téléphoner au 254-3503.

10e COLLOQUE — UNE HISTOIRE À SUIVRE

(Membres du comité organisateur du colloque 1998)

Ouïl Ouïl Ouïl Cette année, c'est le 10e colloque de l'APPA et il faut fêter en grand. C'est l'événement à ne pas manquer.

Le thème du 10e colloque "Une histoire à suivre" démontre une fierté de ces neuf années d'expériences enrichissantes. Cet événement a une très grande importance au regard du perfectionnement offert à l'ensemble du personnel administratif et technique ainsi qu'au personnel des services de garde. Une histoire à suivre est une invitation à continuer. C'est une façon de nous impliquer pour favoriser notre développement personnel et professionnel.

Une nouvelle équipe, un lieu de rencontre prestigieux,

des ateliers intéressants et diversifiés, des animateurs hors pair, plus d'un choix au menu et surtout une journée supplémentaire. Eh oui, notre colloque se tiendra durant trois jours, soit le dimanche 26, lundi 27 et mardi 28 avril 1998 à l'Hôtel Marriott (Château Champlain). Cet ajout à l'horaire habituel permettra au personnel des services de garde de participer pleinement à ce colloque. Il faut noter que la journée du dimanche leur est trictement réservée. Cette journée leur donnera l'occasion de répondre à leurs besoins de perfectionnement avec un choix d'ateliers correspondant à leurs attentes.

Une histoire à suivre, il faut fêter ça, c'est un rendez-vous.

